

Mot du MAIRE

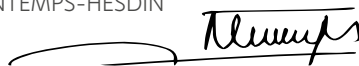
Chères Talançonaises, Chers Talançonais,

Le village a connu une magnifique fête des conscrits et nos associations débordent d'idées pour vous proposer prochainement événements sportifs, manifestations culturelles et moments festifs. Merci à tous pour votre patience, votre civisme et votre compréhension durant ces 18 mois, en particulier aux enfants qui ont su s'adapter sans jamais se plaindre. Restons cependant vigilants et prudents afin d'éviter une nouvelle période difficile. Côté activité municipale, tous les projets travaillés depuis le début du mandat commencent à prendre forme. Parmi eux, une première modification du PLU (réalisée sans l'intervention de cabinets d'études coûteux mais en interne) a été lancée pour corriger les incohérences de la version de 2019 et proposer un aménagement du territoire combinant maîtrise du foncier et obligations légales. Chacun a pu s'exprimer lors de l'enquête publique. Les nouvelles règles qui seront soumises au vote du prochain conseil municipal correspondent à mes engagements et à vos attentes : des règles plus simples et respectueuses de votre cadre de vie. Une prochaine phase d'amélioration plus en profondeur de notre document de planification débutera bientôt avec les mêmes objectifs. L'urbanisme est une matière complexe, technique, juridique dont la méconnaissance peut conduire à des conséquences lourdes pour les habitants. L'approximation, les contresens et la démagogie n'y ont pas leur place.

La transparence et la concertation sont les maîtres-mots du mandat. Les portes de la mairie dont les travaux sont bientôt achevés, sont ouvertes à tous et chacun peut venir pour solliciter informations et précisions, directement à la source, dans chaque domaine. C'est en particulier le cas en matière fiscale. Le budget a été voté le 27 mars 2021. Un cahier spécial finances, pédagogique et explicatif, a été distribué en mai (toujours disponible en mairie). Tous les éléments objectifs sont accessibles sur le site de la commune et communicables (audit et analyse de la direction générale des finances publiques). Augmenter les impôts locaux n'est jamais une décision prise sans réflexion mais ne pas avoir anticipé l'évolution de Reyrieux depuis 10 ans, l'est. L'adaptation des services communaux à la population et le financement des équipements prioritaires (école, sécurisation des voiries notamment) alors que la situation financière a été jugée délicate en raison d'un endettement conséquent et d'un désengagement progressif de l'État, ont justifié notre choix que j'assume et porte en ma qualité de comptable de vos deniers. C'est cela être une élue responsable.

Nous sommes à moins d'un mois des fêtes de fin d'année, l'équipe municipale et moi-même vous souhaitons d'ores et déjà de passer d'agréables moments à cette occasion.

Carole BONTEMPS-HESDIN




NOUVEAUX HORAIRES MAIRIE

Les démarches (dossiers et retraits) CNI et passeport sont effectuées uniquement sur rendez-vous, contacter l'accueil au 04 74 08 95 20. Madame le Maire reçoit tous les jours sur RDV uniquement (maire@reyrieux.fr) L'adjoint à l'Urbanisme reçoit tous les jeudis après-midi sur RDV (04 74 08 95 26 ou urbanisme@reyrieux.fr)

Lundi, mardi, mercredi :

8 h 15 - 12 h 30 / 13 h 30 - 17 h

Jeudi et vendredi :

8 h 15 - 12 h 30 / Fermé l'après-midi
(Accueil téléphonique assuré de 13 h 30 à 17 h)

Le 1^{er} samedi de chaque mois :

8 h - 12 h

Les jours d'ouverture seront donc les suivants :

- samedi 4 décembre 2021
- samedi 8 janvier 2022 (le 1^{er} étant férié)
- samedi 5 février 2022
- samedi 5 mars 2022
- samedi 2 avril 2022
- samedi 7 mai 2022
- samedi 11 juin 2022 (le 1^{er} samedi étant le week-end de Pentecôte)
- samedi 2 juillet 2022
- samedi 6 août 2022
- samedi 3 septembre 2022
- samedi 1^{er} octobre 2022
- samedi 5 novembre 2022
- samedi 3 décembre 2022



REYRIEUX LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET

- 1 Téléchargez l'application PanneauPocket
- 2 Recherchez la commune de Reyrieux ou 01600
- 3 Cliquez sur le ❤️ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Solutions de Service aux Habitants

Disponible gratuitement sur   

LA VIDÉOPROTECTION



La municipalité a initié les démarches afin de mettre en place un système de vidéo protection sur le territoire communal.

Ainsi, la gendarmerie nationale a procédé à une visite de la commune afin d'établir un diagnostic de vidéoprotection. Celui-ci permettra de déterminer les emplacements les plus pertinents pour l'installation des matériels fixes et de définir plus précisément les caractéristiques de ces derniers.

Dans l'attente de ce rendu et face aux incivilités que chacun a pu constater, une demande d'installation d'un système de vidéoprotection à base de caméras mobiles

a d'ores et déjà été déposée auprès de la préfecture. Elles seront mises en place très prochainement et permettront de visualiser les secteurs identifiés comme sensibles sans compromettre le schéma qui sera proposé par la gendarmerie.

Des caméras fixes seront déployées ultérieurement.



Un candélabre dégradé rue du collège

Credit photo: Police municipale

INCIVILITÉS

Ce que certains appellent encore « les incivilités » sont en augmentation tant en terme de fréquence que d'importance, à Reyrieux comme dans les communes voisines. Les équipements municipaux sont concernés mais ces méfaits touchent également nos habitants.

Les dégradations laissent des situations dangereuses comme l'incendie du local poubelle du Galet qui aurait pu se propager au bâtiment ou comme la destruction de la commande de chauffage située à l'extérieur de l'église privant de chauffage l'église et laissant accessibles tous les fils électriques.

Ces actes sont loin d'être neutres sur le budget de la commune. Outre les interventions de la police municipale et/ou de la gendarmerie pour les constats et le traitement des plaintes, il convient d'ajouter le travail des équipes techniques municipales pour nettoyer, sécuriser, réparer quand cela est possible ou remplacer tout ce qui a été endommagé.

Ce temps dépensé en sus de leurs missions habituelles, additionné au matériel de remplacement représentent un coût non négligeable à la charge bien sûr du contribuable, le budget n'étant pas extensible, en lieu et place de travaux plus utiles à la collectivité.

Pour 2021, le montant des dégradations s'élève déjà à plusieurs dizaines de milliers d'Euros.

Nous déplorons également depuis quelques mois, des actes de cruauté perpétrés sur des chats, victimes de tirs à la carabine. Ces faits sont inacceptables. Plusieurs propriétaires de ces petits félins n'ont pu que constater le décès de leurs compagnons. Une enquête est en cours.



Credit photo: Police municipale



Incendie du local poubelle du Galet

Credit photo: Police municipale



✓ Défilé du vendredi soir

Ça se passe ICI

LES CONSCRITS

La fête a repris ses droits! Après l'annulation de la fête en 2020 pour cause de pandémie, Les conscrits ont pu célébrer dignement les classes en 1.

Au vu des incertitudes et des dates autorisant les rassemblements, la préparation a été écourtée ce qui s'est traduit par une réduction des chars, mais l'esprit était là. La commune a pu accueillir les stands des forains pour rajouter de l'ambiance.

Le public ne s'est pas fait prier pour venir en nombre et apprécier ce long week-end festif.

On a senti souffler un vent de liberté retrouvée, d'envie de rencontre et de fête.



✓ Défilé du dimanche

✓ Apparue en 1798 au conseil des Cinq-Cents avec la loi Jourdan-Delbrel, la conscription, plus communément connue comme le service militaire, devient dès lors obligatoire. La loi indique que la conscription militaire concerne tous les Français âgés de 20 à 25 ans. En 1804, le conseil de révision et le tirage au sort sont institués et le facteur chance, différents critères physiques, comme la taille et la situation maritale du jeune homme, font évoluer le recrutement permettant ainsi aux plus chanceux d'éviter le service militaire. Les familles les plus fortunées ont aussi la possibilité de payer un volontaire afin qu'il prenne la place de leur fils convoqué.

La loi du 21 mars 1905 met fin au tirage au sort et instaure le service obligatoire pour une durée de deux ans. Avant chaque départ, les appelés organisent la fête des conscrits qui se perpétue aujourd'hui encore malgré la fin du service militaire votée en 1997 et définitivement entérinée en 2001 par le rappel de tous les soldats déjà présents sous les drapeaux. La coutume veut que l'on identifie et rassemble les conscrits selon l'année où ils fêtent leurs vingt ans.



✓ Arrêt au monument aux morts pour un discours de Madame le Maire (conscrite), d'Isabelle Devars, la présidente des classes en 1 et enfin du général Pierre-Hubert Bonnet qui a rappelé l'histoire des conscrits.



✓ Apéritif dans la cour de l'école

Ça se passe ICI

CÉRÉMONIE DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le samedi 9 octobre Madame le Maire, entourée du premier adjoint, de l'adjointe aux finances, de l'adjoint à l'environnement, de l'adjoint à la communication et du délégué à la fibre, a reçu les nouveaux arrivants dans le village désireux d'en savoir plus sur notre municipalité.

Une cinquantaine de personnes a répondu présent.

Après un rappel de l'histoire de Reyrieux, Madame le Maire a présenté les équipements municipaux, en faisant un point sur les améliorations apportées aux écoles, sur les équipements sportifs mis au service des associations accueillant un nombre croissant de pratiquants et sur la salle du Galet comprenant une bibliothèque et une salle de spectacle ayant vocation d'accueillir différentes formes d'arts et de cultures afin de satisfaire les attentes de l'ensemble de la population.

Un concours de dessin avait été organisé avec publication sur le panneau lumineux du centre du village. Cette cérémonie a permis d'officialiser la remise des prix aux jeunes gagnants de ce concours.



✓ Actualité riche en septembre avec notamment le 4 septembre 2021, le 24^e Forum des Associations.
Rendez-vous incontournable de la vie associative, ce forum a été une fois de plus un succès : une quarantaine d'associations a répondu présente.

✓ Le 18 septembre à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, expo histoire de Reyrieux à la Bibliothèque.
✓ Du 21 au 23 septembre : Résidence de la compagnie Merken (Marionnettes)

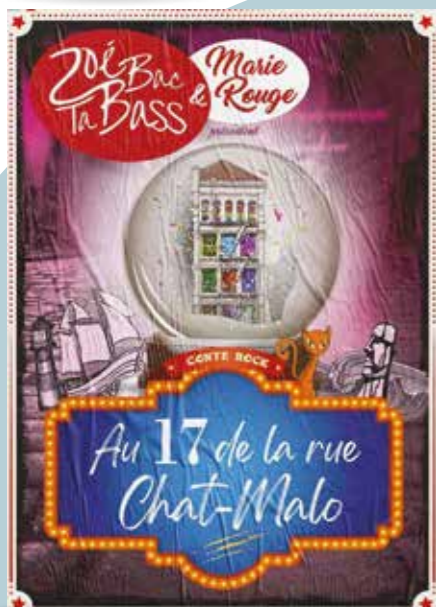
✓ Le 26 septembre : Banquet et Bal des Conscrits. Grand moment de la culture et tradition locale!

✓ Du 27 au 29 septembre la résidence de la Cie Farfala et spectacle pour tout-petits « Roy s'endort ».



Ça se passe ICI

LE GALET



✓ Le Galet a accueilli en juin, l'assemblée générale de VSDS, la chorale des écoles d'ARS, la chorale des écoles de Reyrieux, puis le spectacle «Au 17 de la rue Chat-Malo».



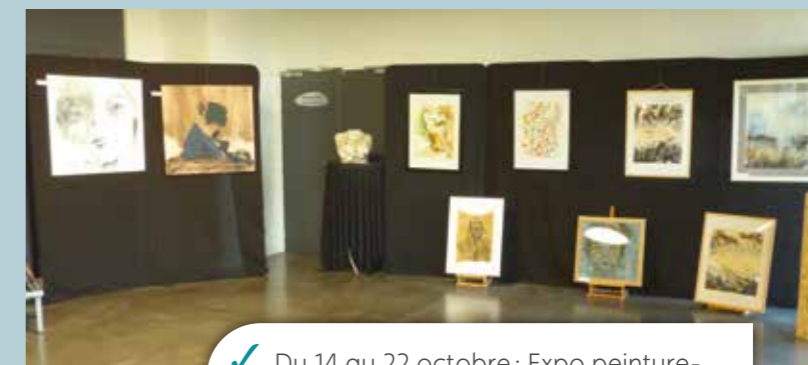
✓ En juillet, après l'assemblée générale de la MJC, il y a eu la Résidence de la compagnie Ciel d'Encre suivie de son spectacle «Le Roi nu d'Andersen» et enfin, la MJC a offert un nouveau concert de Zoé Bac Tabass.



✓ En octobre, le 1^{er} Festival MJC : CCDSV / Médiathèque / Reyrieux Les Éclats Concert musiques actuelles



✓ Le 21 octobre : Dans le cadre de la semaine bleue, spectacle « Avant j'étais vieux. »



✓ Du 14 au 22 octobre : Expo peinture-sculpture des Copines d'Art



✓ Le 22 octobre : Toujours dans le cadre de la semaine bleue, repas dansant.

✓ Du 25 au 30 octobre : Résidence Merken Marionnettes avec spectacles aux Lucioles.



✓ En août, le Galet est resté ouvert pour le don du sang.





Le saviez-vous ?

Jean Tanton



POURQUOI EN 2021 ?

À la demande du Souvenir Français, ce nom est désormais inscrit sur la stèle de la commune depuis le 11 novembre 2021.

Son acte de décès a été transcrit le 24 avril 1919, avec la mention « Mort pour la France », sur l'état civil de la commune de Reyrieux (Ain) où résidaient ses parents. La dernière page du Livre d'Or communiqué à la commune de Reyrieux en 1929 par le Ministère des Pensions, comprend bien le nom de Jean TANTON mentionné « médecin-principal de 2^e classe, chef de l'auto-i chirurgicale russe n° 1 » dans la colonne Régiment et Grade.

Le 11 novembre a eu lieu lors de la cérémonie de commémoration d'un événement exceptionnel.

Le nom de Jean Tanton a été rajouté sur le monument au mort, au titre de mort pour la France lors de la guerre de 14-18.

QUI ÉTAIT JEAN TANTON ?

Jean Marie Thomas TANTON est né le 21 décembre 1875 à Biziat (Ain). Après des études médicales, il fit carrière dans différents services des armées jusqu'au grade de Médecin-Major de 1^{ère} classe, en septembre 1912.

Il décède le 19 décembre 1918 (à 42 ans) des suites de maladie contractée en service commandé à l'hôpital du Mont-Frenet, commune de la Chappe (Marne).

Ses décorations : Chevalier de la Légion d'Honneur, 10 août 1914. Croix de guerre avec palme.

Médaille Coloniale, agrafe « Maroc ». Officier d'Académie.

Outre les nombreux articles diffusés dans diverses revues médicales en particulier en 1915, Jean TANTON publie en 1916 un premier document « Fractures ». En 1917, il publie avec un autre médecin, Paul ALQUIER (1877 - 1946), un ouvrage sur ses méthodes de traitement des blessures dues aux combats : « **L'appareillage dans les fractures de guerre** »



LA BIBLIOTHÈQUE : CHANGEMENT PORTRAIT DE NOLWENN



Suite au départ de Margaux Bouilloux à la direction de la lecture publique au département de l'Ain, Nolwenn Fily a pris la responsabilité de la bibliothèque le 15 octobre.

Nolwenn a toujours été attirée par la littérature, les langues étrangères et la culture en général. Elle a fait Lettres supérieures après le bac et également a eu la chance de pouvoir voyager assez jeune, ce qui l'a amenée assez naturellement à poursuivre par un double cursus langues étrangères appliquées/littérature et civilisations étrangères, puis à opter pour un DESS de traduction technique. En arrivant à Lyon, elle s'est alors orientée vers la fonction publique et plus particulièrement, la fonction publique territoriale afin d'élargir ses domaines de compétence.

C'est ainsi qu'elle a intégré la commune de Reyrieux en tant que responsable des Services socio-éducatifs après un remplacement au sein d'un service petite enfance à Brignais. Les questions éducatives ont effectivement toujours eu beaucoup d'importance à ses yeux.

Il y a 6 mois, elle a commencé à suivre des ateliers de formation afin de l'accompagner dans un souhait d'évolution professionnelle. L'une des pistes évoquées concernait la lecture publique et à cette rentrée, l'occasion s'est présentée de concrétiser ce projet en prenant la suite de Margaux Bouilloux à la bibliothèque de Reyrieux.

Ça va se passer ICI

LE GALET : PROGRAMME JUSQU'À FIN 2021

NOVEMBRE

Du 8 au 12 novembre
Résidence Ciel d'Encre,
puis le 12 Théâtre tout public :
«Le jeune prince et la vérité»

Du 19 au 20 novembre
Le Galet accueillera
le Festival Berlimbimbroque

Le 29 novembre
Vous viendrez écouter la
Chorale des 4 collèges ARCIS



DÉCEMBRE

Le 3 décembre
Le Galet accueillera Dose
le son (ARS)

Le 4 décembre
Soirée les Halles
du CSR Foot

Du 6 au 15 décembre
Les représentations CCDSV
du «Jeune prince et la vérité»
par Cie Ciel d'Encre

Le 16 décembre
Apéro Concert MJC.



Le 15 décembre
Repas des aînés



TRAVAUX

LA SÉCURISATION DES VOIRIES

La sécurité des piétons et des cyclistes est une des priorités du mandat. Pour la première fois, un budget municipal l'intègre de façon importante. De nombreux endroits ont pu être repérés dans la commune comme devant être traités avec attention. Des élus référents et le service technique réfléchissent et travaillent ainsi depuis plusieurs mois sur des solutions de sécurisation des voiries. Des comptages de flux de circulation ont été réalisés. Des radars pédagogiques ont été installés. Un système d'écluse a été testé. Des contacts avec les services du département ont été noués s'agissant des cheminements départementaux.

Le défi à relever consiste à trouver un compromis équilibré entre circulation automobile et les modes actifs (piétons et cyclistes).

C'est un travail d'ampleur et de longue haleine car la problématique doit prendre en compte l'intégralité de la commune et non pas que certaines zones: la sécurisation d'une partie des voiries ne doit pas conduire à amplifier le trafic dans d'autres secteurs.

Il appartient également à chacun avant tout de respecter le code de la route (vitesse, passage piétons...) et d'adapter son comportement à son environnement.

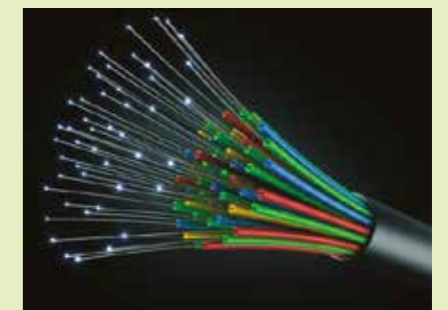
Au fur et à mesure, des travaux seront réalisés et toujours en concertation avec les habitants. Des réunions sur site se sont d'ores et déjà déroulées avec Marcel Babad, 1^{er} adjoint et les riverains de la route de la Gare, du Petit Chemin et de Veissieux-le-Bas.

La crise sanitaire n'a pas permis l'organisation de réunion publique sur le sujet mais les différents moyens de communication à la disposition de tous contribuent aux échanges.

AVANCÉE DES TRAVAUX DE LA FIBRE

Actuellement et jusqu'à la fin de l'année sont installés les points de mutualisation (8 armoires sur Reyrieux). Le raccordement de ces armoires débutera en janvier.

Un conseiller délégué au déploiement de la fibre a été nommé (M. Eric Monfray) pour renseigner et accompagner les habitants. Une adresse mail a été mise en place à cet effet : fibre@reyrieux.fr



Ai-je le **DROIT** ?



Ai-je le droit de sortir mes ordures ménagères sur le trottoir en dehors des jours dédiés au ramassage ?

NON

Les ordures ménagères doivent être mises dans un sac fermé, qui sera déposé dans le bac roulant.

Le bac roulant doit être présenté sur la voie publique, **la VEILLE du jour de collecte**. Il en va de même pour les ordures destinées à être recyclées. **Il convient de rentrer les bacs dès la collecte effectuée.**

Collecte des ordures ménagères	> le jeudi
Collecte des emballages légers (sacs jaunes)	> un lundi sur deux

La collecte et la réduction des déchets sont de la compétence de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée (CCDSV). Il y a deux déchèteries sur le territoire communautaire.

Cette compétence s'organise autour de plusieurs missions :

- Collecte et traitement des déchets,
- Gestion des points d'apport volontaire,
- Gestion des déchèteries,
- Lutte contre les dépôts sauvages,
- Réduction des déchets avec diverses opérations (vente de composteur...),
- Communication liée à l'environnement et aux déchets.

Pour le ramassage des ordures ménagères, les foyers ont un bac roulant à disposition. Pour le ramassage des ordures recyclées, les foyers ont des sacs jaunes à disposition. En mars, chaque logement disposera d'un bac.



Expression de l'**OPPOSITION**

REYRIEUX L'ESPRIT VERT

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun: l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. » Françoise DOLTO

L'objectif d'une grande partie des élus de la commune est d'améliorer le bien-être de tous. La majorité a permis à tous ceux qui le souhaitent de participer à ce projet commun. Travailler ensemble est une valeur bénéfique pour tous, cela n'enlève pas le droit à la contradiction. Toutefois une opposition systématique est inutile et amène à des conflits stériles.

Un projet serait d'aménager et de relier par un parcours santé les retenues du Cerdon et des Minimes. Ainsi les talançonnais de tous les âges pourraient profiter de cette mise en valeur de ces espaces, pour des promenades familiales & sportives.

Pour terminer, des dégradations ont lieu sur la commune. Tout à chacun doit se mobiliser, et rappeler que le respect des personnes et des biens est un fondement indispensable à toute vie en société.

REYRIEUX, VILLAGE D'AVENIR

Après avoir retrouvé le village en fête à la rentrée (quel plaisir!), avez-vous noté :

- L'augmentation de 20 % de la taxe foncière, la plus forte du département! Soit près de 500 000 € de hausse! Et il est FAUX de dire que cela est lié à la suppression de la taxe d'habitation: elle a été compensée à l'euro près par l'État!

- Le projet de modification du PLU qui permet une réelle densification des constructions et qui maintient l'obligation de réaliser 35 % à 50 % de logements sociaux pour les nouveaux projets. Pourtant, souvenez-vous: nous avons été les témoins de la lutte de la nouvelle équipe municipale contre le PLU, banderoles à l'appui, au nom de la protection de la ruralité de Reyrieux! C'est incompréhensible que le contraire soit prévu!

- Une insécurité routière toujours plus importante, non traitée. Ne laissez pas les vrais sujets s'effacer derrière les messages colorés et tout en paillettes du panneau lumineux!

Cécile BAUDOUX, élue d'opposition, conseillère communautaire